



## Fiche d'information

# Les gestionnaires immobiliers et l'interdiction des déchets : Ce qu'il faut savoir

### Qu'est-ce que l'interdiction des déchets?

Les « interdictions de déchets » sont des restrictions concernant l'élimination, le transfert en vue de l'élimination et la sous-traitance de l'élimination de certains articles dangereux et matériaux recyclables dans les installations de traitement des déchets solides du Massachusetts (310 CMR 19.017).

Les interdictions relatives aux déchets sont conçues pour

- Préserver la capacité des installations d'élimination existantes.
- Minimiser la nécessité de construire de nouvelles installations.
- Fournir aux marchés du recyclage d'importants volumes de matériaux de manière régulière.
- Empêcher certaines substances ou matières toxiques de nuire à l'environnement lorsqu'elles sont mises en décharge ou brûlées.
- Promouvoir les efforts de recyclage des entreprises et des particuliers.

Depuis l'introduction des premières interdictions de déchets en 1990, les municipalités et les entreprises du Massachusetts - souvent soutenues par des subventions de l'État et une assistance technique - ont développé de nouvelles infrastructures pour collecter les articles interdits et d'autres matériaux mis au rebut, et pour les détourner de l'élimination en faveur de la réutilisation et du recyclage.

### Que doivent savoir les administrateurs de biens?

- **En tant que prestataires de services aux locataires, les gestionnaires immobiliers** doivent passer des contrats responsables pour les services de collecte des déchets solides, respecter les règlements municipaux et se conformer aux interdictions relatives aux déchets.
- **En tant qu'entités contractantes pour les services de gestion des déchets solides, les gestionnaires immobiliers** doivent s'assurer que les matériaux interdits collectés sur leurs propriétés **ne** sont **pas** envoyés à l'élimination. Les gestionnaires immobiliers peuvent se conformer aux interdictions de déchets en mettant en œuvre des programmes de collecte de recyclage avec leurs transporteurs qui garantissent que tous les matériaux soumis à des restrictions sont collectés et gérés de manière à éviter leur élimination. L'élimination, la sous-traitance de l'élimination ou le transfert en vue de l'élimination de matériaux faisant l'objet d'une interdiction de déchets constitue une infraction.

- **En tant que gestionnaires de programmes de recyclage**, les gestionnaires immobiliers peuvent utiliser les exigences de l'interdiction des déchets pour améliorer le recyclage par leurs locataires et tenir les transporteurs responsables des services de recyclage.

Lorsque le ministère de la protection de l'environnement (MassDEP) constate que des quantités excessives de matériaux interdits sont envoyées à l'élimination, les gestionnaires immobiliers s'exposent à des mesures coercitives de la part du MassDEP et/ou à des pénalités financières. Le MassDEP travaillera avec les gestionnaires immobiliers intéressés pour améliorer leurs programmes de recyclage et de compostage afin d'assurer la conformité avec les interdictions de déchets.

### Que dois-je faire? Enlever et recycler!

Le recyclage permet d'éviter l'élimination inutile de matières premières utilisables, d'économiser de l'énergie et de réduire la pollution de l'air et de l'eau. Le recyclage réduit également les coûts d'élimination et permet d'économiser de l'argent en détournant les matériaux de la benne à ordures vers la poubelle de recyclage.

Votre transporteur de déchets peut vous aider à mettre en place un programme de recyclage. Le programme [RecyclingWorks in Massachusetts](#) propose également une liste exhaustive d'entreprises qui collectent ou traitent des matériaux recyclables, ainsi que des informations sur la manière de lancer un programme de recyclage.

### Qu'est-ce qui est interdit?

- **Chaussée en asphalte, brique et béton** : chaussée en asphalte, brique et béton provenant de la construction et de la démolition de bâtiments, de routes, de ponts et d'autres sources similaires.
- **Piles** : Batteries plomb-acide utilisées dans les véhicules à moteur ou les applications stationnaires.
- **Tubes à rayons cathodiques**  : Tout tube de verre intact, brisé ou transformé, utilisé pour l'affichage visuel des téléviseurs, des écrans d'ordinateur et de certains instruments scientifiques.
- **Nettoyer les plaques de plâtre**  : Panneau (connu sous le nom de cloison sèche) avec une âme en plâtre et revêtu d'un papier épais ou d'un autre matériau sur les deux faces, qui n'est pas contaminé par de la peinture, du papier peint, de la pâte à joint, des adhésifs, des clous ou d'autres substances après sa fabrication.
- **Récipients en verre**  : Bouteilles et bocaux en verre. L'interdiction ne concerne pas les ampoules électriques, les ustensiles de cuisine en pyrex, le verre à vaisselle, les verres à boire, les fenêtres, les pare-brises et les céramiques.

Département du Massachusetts  
Protection de l'environnement  
100 Cambridge Street  
Suite 900  
Boston, MA 02114

Commonwealth de  
Massachusetts

Bureau exécutif de la  
Affaires environnementales

Département de la  
Protection de l'environnement

Produit par la  
Bureau de l'air et des déchets  
Janvier 2023

Ces informations sont disponibles  
sous d'autres formes en contactant  
notre coordinateur ADA à l'adresse  
suivante

(617)626-1282.



Département du Massachusetts  
Protection de l'environnement  
100 Cambridge Street  
Suite 900  
Boston, MA 02114

Commonwealth de  
Massachusetts

Bureau exécutif de la  
Affaires environnementales

Département de la  
Protection de l'environnement

Produit par la  
Bureau de l'air et des déchets  
Janvier 2023

Ces informations sont disponibles  
sous d'autres formes en contactant  
notre coordinateur ADA à l'adresse  
suivante  
(617)626-1282.



- **Feuilles et déchets de jardin** : Feuilles, tontes de gazon, mauvaises herbes, matériaux de jardin, tailles d'arbustes et broussailles d'un pouce de diamètre ou moins (à l'exclusion des plantes malades).
- **Matelas** : Tout matériau résilient ou combinaison de matériaux enfermés dans un couil, utilisé seul ou en combinaison avec d'autres produits, et destiné à être utilisé pour dormir, à l'exception des matelas contaminés par des moisissures, des fluides corporels, des insectes, de l'huile ou des substances dangereuses. Le matelas inclut tout sommier ou sommier à ressorts. Le terme « matelas » n'inclut pas les matelas, surmatelas, sacs de couchage, oreillers, lits de voiture, chariots, paniers, coiffeuses, poussettes, parcs pour enfants, porte-bébés, coussins de repos, tours de lit, rembourrages liquides ou gazeux, y compris les lits d'eau et les matelas pneumatiques qui ne contiennent pas de matériau de rembourrage entre le rembourrage et l'âme du matelas, ni les matelas des futons et des canapés-lits.
- **Métal** : Métaux ferreux et non ferreux dérivés d'appareils usagés, de matériaux de construction, d'équipements industriels, de véhicules et de procédés de fabrication.
- **Conteneurs métalliques** : Récipients pour boissons et aliments en aluminium, acier ou bimétal.
- **Papier recyclable** : Tous les produits en papier, carton et carton (SAUF le papier de soie, l'essuie-tout, les assiettes et gobelets en papier, le carton ciré et les autres produits en papier de qualité inférieure).
- **Récipients en plastique** : Bouteilles, bocaux, cruches et baignoires.
- **Textiles** : Vêtements, chaussures, literie, serviettes, rideaux, tissus et produits similaires, à l'exception des textiles contaminés par des moisissures, des fluides corporels, des insectes, de l'huile ou des substances dangereuses.
- **Produits blancs** : Appareils fonctionnant à l'électricité, au pétrole, au gaz naturel ou au gaz de pétrole liquéfié. Il s'agit notamment des réfrigérateurs, des congélateurs, des lave-vaisselles, des lave-linges, des sèche-linges, des fours et cuisinières à gaz ou électriques et des chauffe-eaux.
- **Pneus entiers** : Pneus de véhicules à moteur de tous types (les installations de combustion peuvent accepter des pneus entiers en vue de leur élimination). Les pneus déchiquetés ne sont pas soumis à des restrictions).
- **Le bois** : Bois traité et non traité, bois propre (y compris les arbres, les souches et les broussailles, y compris, mais sans s'y limiter, la sciure de bois, les copeaux et l'écorce). (Les installations de combustion peuvent accepter le bois en vue de son élimination)
- **Matière organique commerciale** : Aliments et matières végétales provenant d'entreprises et d'institutions qui éliminent une ½ tonne ou plus de matières organiques par semaine.

#### Le saviez-vous?

Département du Massachusetts  
Protection de l'environnement  
100 Cambridge Street  
Suite 900  
Boston, MA 02114  
  
Commonwealth de  
Massachusetts

Bureau exécutif de la  
Affaires environnementales

Département de la  
Protection de l'environnement

Produit par la  
Bureau de l'air et des déchets  
Janvier 2023

Ces informations sont disponibles  
sous d'autres formes en contactant  
notre coordinateur ADA à l'adresse  
suivante  
(617)626-1282.



- Les interdictions de déchets s'appliquent à tous les déchets solides destinés à une décharge, une installation de combustion ou une station de transfert du Massachusetts.
- Il incombe aux producteurs de déchets de s'assurer qu'ils ne sous-traitent pas l'élimination de produits interdits.
- Les exploitants d'installations de traitement des déchets sont tenus de veiller à ce que des quantités non autorisées de matériaux interdits ne soient pas éliminées ou transférées en vue de leur élimination à partir de leurs installations. Les installations doivent contrôler les déchets entrants de deux manières :
  - ✓ Tout d'abord, tous les chargements doivent faire l'objet d'un contrôle visuel afin de détecter la présence de matériaux interdits.
  - ✓ Deuxièmement, des inspections aléatoires du contenu des charges de déchets doivent être effectuées.
- Le MassDEP effectue des inspections dans les installations de traitement des déchets solides afin d'identifier les transporteurs et les producteurs (entreprises, institutions, municipalités, etc.) qui éliminent des matériaux interdits.
- Les entreprises et les municipalités qui ne détournent pas les articles interdits de leurs déchets courent le risque de voir les installations de traitement des déchets solides rejeter leurs déchets et facturer des frais de manutention supplémentaires, ainsi que des sanctions potentielles de la part du MassDEP.

#### **Pour plus d'informations :**

Visitez la page d'accueil du MassDEP sur les interdictions de déchets :

<http://www.mass.gov/eea/agencies/massdep/recycle/solid/massachusetts-waste-disposal-bans.html>

Pour obtenir de l'aide dans la recherche d'un prestataire de services de recyclage, contactez le programme Recycling Works in Massachusetts au (888) 254-5525, par courriel à l'adresse [info@recyclingworksma.com](mailto:info@recyclingworksma.com), ou visitez le site Web du programme à l'adresse [www.recyclingworksma.com](http://www.recyclingworksma.com).